

LA SOLUTION COWORKING

Cinq raisons pour les entreprises de recourir à la solution du coworking aujourd'hui pour leurs salariés, par Christian Ollivry, président-fondateur de Coworkinfrance .

Le télétravail résidentiel a montré ses limites

La crise du Covid-19 a montré aux entreprises que le télétravail permet un maintien de la productivité des salariés. Mais à quel prix ? Outre le manque de matériel et de confort, la confusion entre espace privé et espace professionnel, l'exiguïté des lieux, l'isolement et l'esseulement, ont parfois été des sources de stress, voire de détresse psychologique pour les salariés. Certaines entreprises proposent une amélioration des équipements à domicile. Mais on ne résout pas un problème humain comme celui-ci avec une solution technique aussi bonne soit-elle.

Le coworking est une solution flexible et disponible

Les espaces de coworking se sont adaptés pour mettre en place les mesures de distanciation sociale et ils sont prêts à accueillir les salariés dans le respect des exigences sanitaires liées au déconfinement. Pour l'entreprise, le coworking est l'outil par excellence d'une adaptation rapide et flexible à ses besoins. Elle peut opter dès aujourd'hui pour une formule ponctuelle sans engagement à long terme. Depuis le bureau fermé jusqu'à l'open space, l'offre est diversifiée, pour des coûts journaliers variables en fonction de l'option retenue, mais toujours abordables du fait de la mutualisation d'équipements en particulier.

Le coworking protège et souvent accroît la productivité du salarié

En coworking, le salarié travaille dans des conditions qui assurent sa productivité, tout en limitant ses déplacements et ses contacts. A proximité de son domicile, il retrouve un confort et une dynamique de travail dans des lieux dédiés à l'activité professionnelle, équipés pour les exigences du travail à distance.

Le coworking est une solution facile à mettre en œuvre

Grâce à des plateformes qui gèrent les relations aux espaces de coworking, les entreprises leur fournissant une enveloppe globale dédiée à cette gestion. Sur une base de volontariat, le salarié choisit lui-même l'espace de proximité qui lui convient.

Tester le coworking aujourd'hui, c'est préparer l'avenir

En plein essor (environ 30% par an depuis 6 ans), le coworking répond à deux tendances de fond : le besoin des salariés de retrouver une meilleure qualité de vie, parfois en s'éloignant des grandes agglomérations; le besoin économique et écologique de différents acteurs, dont les collectivités locales, de promouvoir des logiques locales de développement en diminuant les nuisances environnementales (transports, pollution...) La crise du Covid-19 met en lumière ces tendances. En testant le coworking aujourd'hui, l'entreprise se positionne sur des enjeux importants pour l'avenir, en termes de gestion des ressources humaines, d'image et d'engagement citoyen.